

## Des initiatives volontaires pour éliminer l'ambroisie

### La commune d'Entraigues sur la Sorgue (Vaucluse) mène une campagne active de lutte contre l'ambroisie

Le Département de Vaucluse est maintenant particulièrement touché par l'ambroisie à feuilles d'armoise. La concentration dans l'air de ses pollens très allergisants y est, chaque été, de plus en plus forte, faisant de la plante un enjeu en matière de santé publique très important.

Pour permettre à chacun de reconnaître l'ambroisie et de lutter efficacement, la commune d'Entraigues sur la Sorgue agit pour repérer les parcelles infestées, arracher les plantes et sensibiliser ses administrés. La



Figure 1: arrachage en bord de route par les vacataires (© Entraigues sur la Sorgue)

commune d'Entraigues s'est engagée dans la lutte contre ce fléau depuis deux ans. Elle met en place chaque été un dispositif d'arrachage de la plante par deux vacataires (**Fig.1**), embauchés par la municipalité pour l'arrachage de l'ambroisie sur les bords de route. Durant la période estivale, les agents parcourent les quartiers de la commune afin d'arracher les plantes repérées par les services municipaux ou les riverains. Au total, cette action de sensibilisation exemplaire coûte à la commune environ 4000€ représentant les charges salariales des deux agents ainsi que les équipements nécessaires pour l'arrachage. Des dizaines de kilos d'ambroisie ont déjà été enlevés à la main. Un travail fastidieux mais indispensable pour éviter que la plante se propage et provoque des allergies en septembre. De plus, l'élu délégué à l'environnement contacte directement les propriétaires de parcelles infectées et leur rappelle l'arrêté préfectoral qui oblige les propriétaires à arracher cette herbe dans leur parcelle. Enfin, des actions de communication permettant de sensibiliser la population ont été mises en place (articles sur le site internet de la ville (**1**) et sur le journal municipal, messages sur les panneaux lumineux). L'objectif est simple : rendre la plante reconnaissable par tous et l'éradiquer.

### Une action rapide et efficace à Chozeau (Isère)



Figure 2: arrachage aux alentours de l'EHPAD (© Devoreix)

A Chozeau, c'est l'équipe hôtelière de l'EHPAD Les Corallies qui s'est impliquée dans la lutte contre l'ambroisie (**Fig.2**) en arrachant les plants trouvés dans la cour de la résidence. Une action volontaire et efficace pour protéger le public fragile accueilli par cet établissement médico-social. Cet arrachage a fait l'objet d'un encart dans la gazette de la résidence.

#### Dans ce numéro :

Des initiatives volontaires pour éliminer l'ambroisie

L'ambroisie et les abeilles mellifères

France : évolution de la réglementation BCAE et ambroisie

Lyon : un nouveau musée... et des ambroisies !

## L'ambroisie et les abeilles mellifères

Au cours des suivis réalisés sur des populations d'ambroisie à feuilles d'armoise pendant l'été, l'Observatoire des ambrosies a pu régulièrement observer des abeilles qui récoltaient du pollen sur des inflorescences mâles de la plante. Pourtant les données indiquent que le pollen des ambrosies ne présente que peu d'intérêt pour les abeilles mellifères (2) et serait même responsable d'une réduction significative de la durée de vie de ces butineuses. Dans cette même étude, il est montré que la consommation est importante et peut représenter plus de 10% du pollen consommé. Au Brésil (3), cette proportion peut atteindre 99%. Il semble que la très forte production de pollen liée aux ambrosies, à une période où les ressources sont faibles, constitue une très forte attraction trophique pour les abeilles mellifères. Les conséquences globales de



Figure 3 : abeilles butinant du pollen d'ambroisie

cette relation ambroisie-abeilles pourraient donc constituer un sujet intéressant à différents niveaux : les ambrosies sont-elles un problème supplémentaire dans la problématique générale autour des abeilles ? Le butinage des abeilles favorise-t-il la mise en suspension du pollen ou bien au contraire la réduit-il de par des prélèvements importants ? Quelles conséquences pour les produits issus de l'apiculture ? Encore de nombreuses questions pour les chercheurs et les gestionnaires des milieux ! Si au cours de vos promenades, vous observez d'autres butineurs sur des ambrosies, faites parvenir vos documents photographiques à l'Observatoire. Pour plus d'informations sur les liens entre fleurs et abeilles, vous pouvez consulter le site [www.florapis.org](http://www.florapis.org).

## France : évolution de la réglementation BCAA et ambroisie

L'arrêté national relatif aux règles de Bonnes Conditions Agricoles et Environnementales (BCAA ; voir lettre N°4) a été renouvelé le 24 avril 2015 (4) et reprend, concernant l'ambroisie à feuilles d'armoise, les dispositions de l'arrêté précédent du 13 juillet 2010. L'ambroisie est incluse dans la liste des espèces invasives, ce qui interdit son utilisation comme plante de couvert sur les bandes tampons en bordure de cours d'eau (définie par l'article D. 615-46 du Code rural). Les arrêtés départementaux sont quant à eux progressivement actualisés et certains adoptent des modalités de gestion spécifiques à l'ambroisie.

## Lyon : un nouveau musée... et des ambrosies !



Figure 4 : ambroisie à Confluences

A Lyon, le nouveau musée des Confluences a ouvert ses portes le 20 décembre 2014. Mais cet été, mauvaise surprise aux abords du bâtiment : les semences présentes sans doute depuis longtemps dans le sol ont germé suite aux travaux d'aménagement, donnant naissance à un « tapis » d'ambroisie (Fig.4). Une situation classique dans une zone où la plante est très présente. Mais la commune veillait : les plants ont été fauchés fin août et pratiquement aucune fleur n'est visible sur ce terrain.

### Sources d'informations :

(1) <http://www.ville-entraigues84.fr/informations/la-lutte-contre-lambroisie-continue>.

(2) Schmidt et al. (1987) *Annals of the entomological society of America*, 80, 2, 176-183.

(3) Freitas et al. (2013) *Sociobiology*, 60, 1, 56-64.

(4) [www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000030555873](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000030555873)

### Rédaction :

Rebecca Bilon  
Bruno Chauvel  
Fabien Bleton et Jean-Luc Barcelli (mairie d'Entraigues sur la Sorgue)

\* Les anciens numéros de la lettre de l'Observatoire des ambrosies sont consultables sur :

<http://ambroisie.info/>